



Pour diffusion immédiate

Cartier et Sphinx recourent 25,1 g/t Au sur 1,0 m sur le projet Dollier

Val-d'Or, Québec, 13 janvier 2015 - Ressources Cartier Inc. (TSX-V : ECR) (« Cartier ») et son partenaire Ressources Sphinx Ltée (« Sphinx ») annoncent les résultats de leur récente campagne de forages sur [la propriété Dollier](#), située à 30 km au sud-est de Chibougamau. Un total de treize (13) forages, d'une longueur cumulative de 3 470 m, a été complété. Un total de 29 intersections minéralisées en sulfures, d'une longueur variant de 23,0 m à 0,6 m ont été recoupées. La meilleure intersection a titré **25,1 g/t Au sur 1,0 m**.

Cette campagne visait l'extension latérale ouest ainsi que l'extension en profondeur du gîte aurifère Dollier (Zone Delinel) et de deux autres zones minéralisées subparallèles (Zone Delinel Nord et Zone Delinel Sud) ([voir figure ci-jointe](#)). Tous les trous ont été forés du sud vers le nord et 90% des forages ont intersecté deux des trois zones minéralisées. La Zone Delinel a rapporté treize intersections minéralisées dont une titrant **25,1 g/t Au sur 1,0 m** (DO-14-30) et la Zone Delinel Nord a rapporté quatre intersections dont une titrant **5,0 g/t Au sur 1,0 m** (DO-14-34).

« À ce jour un volume de roche mesurant *600 m x 250 m x 150 m* a été foré. Ce volume de roche, hôte de trois zones minéralisées constituées de sulfures disséminés à massifs, est associé à des concentrations aurifères. Les résultats indiquent une extension de la minéralisation enrichie en or selon une plongée, ce qui aidera à planifier la campagne d'exploration 2015 ([voir figure ci-jointe](#)) », commente Philippe Cloutier, Président et Chef de la direction, en ajoutant « De plus, un potentiel similaire est présent dans trois secteurs-cibles périphériques au gîte Dollier sur cette propriété. Cartier et Sphinx travaillent sur la planification des travaux 2015 ».

Assurance Qualité / Contrôle Qualité

Les renseignements de nature scientifique et/ou technique présents dans ce communiqué de presse ont été révisés et approuvés par M. Gaétan Lavallière, P. Geo., Ph. D., Vice-président de Ressources Cartier. M. Lavallière est une personne qualifiée telle que définie par le Règlement 43-101.

Toutes les longueurs, mentionnées dans ce communiqué, ont été mesurées le long de la carotte de forage. Les échantillons de carotte de calibre NQ (diamètre de la carotte de 4,65 cm) sont concassés à 80% passant une maille de 8 mesh puis, pulvérisés à 80 % passant une maille de 200 mesh. Cartier insère 10% du nombre d'échantillons sous forme de standards certifiés et un autre 10% sous forme d'échantillons stériles pour assurer le contrôle de la qualité. Les échantillons sont analysés à ActLabs - Techni-Lab situé à Ste Germaine-Boulé (Québec). Les analyses sont réalisées par pyroanalyse et par absorption atomique. Les résultats supérieurs à 1,0 g/t Au sont traités de la façon suivante : i) < 5,0 g/t Au, la pulpe est de nouveau analysée par pyroanalyse et celle-ci est lue par absorption atomique ou ii) ≥ 5,0 g/t Au, la pulpe est analysée par pyroanalyse et sa valeur en or est quantifiée par méthode gravimétrique.

Pour plus d'information, contacter :
Philippe Cloutier, Président et Chef de la direction
Téléphone : 819-856-0512
philippe.cloutier@ressourcescartier.com
www.ressourcescartier.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.